

CAMPAGNE
D'ÉVALUATION
DES FORMATIONS

*Charte de
l'Évaluation
des
Formations
par les
étudiants*

donne ton ●
avis
sur ta
formation

evaluation-formation.unistra.fr

Charte de l'Evaluation des Formations par les étudiants

I. Le contexte institutionnel

La démarche de l'UdS en matière de qualité des formations s'inscrit résolument dans le contexte de la construction de l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur et dans le respect des arrêtés nationaux relatifs à la licence (23/04/2002) et au master (25/04/2002). En conséquence, les stratégies et les dispositions qui sont proposées, s'appuient sur les recommandations inscrites dans les « références et lignes directrices pour le management de la qualité dans l'espace européen de l'enseignement supérieur » (ESG) proposées par l'ENQA aux ministres des états signataires du Processus de Bologne (LMD).

Le management de la qualité des formations et des diplômes suppose ainsi dispositifs et procédures qui ont vocation à être déclinés pour l'ensemble des formations, dans le cadre de la politique d'établissement dans laquelle l'UdS est engagée.

La « démarche qualité » implique de faire en sorte que ces dispositifs et procédures soient connus des étudiants et des différents partenaires de l'université, et de s'assurer qu'ils sont effectivement mis en œuvre.

La participation des étudiants au management de la qualité par le biais d'enquêtes figure parmi les exigences de la démarche. Ces enquêtes visent à recueillir les appréciations qu'ils portent sur les différents volets de leur formation et à attester du respect des procédures.

II. Les principes

➤ **L'évaluation des formations est obligatoire et s'impose a minima selon des modalités votées par le CEVU, en cohérence avec le déroulement du contrat d'établissement.**

- **Périmètre de l'évaluation :**

- **1^{ère} année** (néobacheliers/L1) : enquête mise en œuvre au niveau central (Département « Qualité et Contrôle interne » du Service d'Aide au Pilotage) ;
- **Années diplômantes** (DUT2, L3, LP, M2, 3^{ème} année ingénieur, 3^e et 6^e année Médecine et Pharmacie : enquête réalisée par spécialité (habilitée) sous la responsabilité de la composante (**réfèrent qualité**) et/ou du responsable de formation ;

- **Périodicité** : a minima tous les deux ans selon un calendrier approuvé par le CEVU, à l'exception des 1^{ères} années (L1) qui feront l'objet d'une enquête annuelle ;

- **Recommandations**

Enquêtes réalisées en dehors des périodes d'examen, selon une organisation compatible avec les spécificités des cursus évalués (définition de la période de sondage).

➤ Des outils partagés pour une démarche institutionnelle

Afin de produire des statistiques cohérentes à l'échelle de l'université, **ce questionnaire s'impose à toutes les formations relevant du périmètre de l'évaluation, défini ci-dessus**. Il est cependant possible à chaque composante de prendre l'initiative d'évaluer, dans les mêmes conditions, les années de formation non incluses dans ce périmètre (L2, M1...).

- Les références pour le management de la qualité des formations

Le questionnaire est organisé selon différentes **références (7)** à chacune desquelles est associé un ensemble d'**items** permettant de mesurer le taux de satisfaction des étudiants :

- Programme ;
- Accompagnement pédagogique ;
- Modalités d'examen et contrôle des connaissances ;
- Accès à l'information ;
- Environnement pédagogique (Enseignement à distance, ressources documentaires, ressources matérielles, locaux) ;
- Information et accueil (L1) ;
- Professionnalisation (DUT2, LP, L3, M2, ingénieurs).

- Un questionnaire élaboré à l'échelle de l'université, accessible en ligne

Le questionnaire d'évaluation des formations par les étudiants, élaboré au niveau central, comprend :

- un tronc commun de questions ;
- des kits de questions spécifiques à certaines populations d'étudiants qui seront pré affectés au questionnaire en ligne selon le niveau d'études concerné : les néobacheliers entrant en 1^{ère} année (« transition lycée/université »), les étudiants en fin d'un parcours diplômants (« professionnalisation ») ;
- des kits propres à certains secteurs disciplinaires ;
- des « kits facultatifs » dont l'utilisation est laissée à l'appréciation des responsables de formation.

- Des outils informatiques pour gérer les campagnes de sondage et exploiter les réponses au questionnaire

Les outils informatiques d'exploitation des questionnaires permettent de restituer, sous forme d'histogrammes les taux de satisfaction des étudiants en réponse aux divers items, à différents niveaux de détails.

III. Les acteurs

➤ Au niveau central de l'UdS

- Le « **Département Qualité et Contrôle interne** » (Service d'aide au Pilotage) ;
- La « **Commission UdS de suivi des formations** », présidée par le Vice-Président « Formation initiale et continue » ou son représentant, et composée :
 - des vice-présidents délégués en charge des différents niveaux de formation,
 - du VP délégué « Evaluation-Qualité,
 - d'un représentant enseignant de chaque domaine de formation,
 - de membres élus du CEVU (enseignants et étudiants) désignés par le Conseil ;

➤ Au niveau de chaque composante (UFR, Faculté, Ecole, Institut)

- Le « **référént qualité** », correspondant du niveau central désigné par la composante, chargé de l'organisation et du suivi de la mise en œuvre de l'évaluation des formations, en collaboration avec les responsables de formation ;
- Les **responsables de formations** ;
- La « **Commission de suivi des formations** », associant responsables de formation, enseignants et étudiants selon une composition définie par chaque composante ;

IV. Restitution et exploitation des résultats des enquêtes

➤ Au niveau central de l'université

- Des **tableaux de bord** sont élaborés par le **Département Qualité et Contrôle interne** à partir des indicateurs collectés pour chaque formation (spécialité) relevant du périmètre défini ci-dessus.
- La « **Commission UdS de suivi des formations** », mise en place au niveau central est chargée, du suivi de ces tableaux de bord

➤ Au niveau de la composante

- Chaque composante n'aura accès qu'aux résultats des enquêtes concernant les formations relevant de sa responsabilité
- La « Commission de suivi des formations » de la composante est chargée d'analyser ces résultats et de proposer les actions correctives visant à l'amélioration de la qualité de la formation qui seront soumises au CA de la composante pour validation.

➤ Le dialogue de gestion entre le niveau central et la composante

Le déroulement, les résultats et l'exploitation « effective » des enquêtes d'évaluation des formations font partie intégrante du **dialogue de gestion entre l'UdS et ses composantes** auxquelles il revient d'attester de leur engagement en matière de qualité de l'offre de formation.



CAMPAGNE
D'ÉVALUATION
DES FORMATIONS

donne ton ●
avis
sur ta
formation

*Guide
pratique de
l'Évaluation
des
Formations
par les
étudiants*

evaluation-formation.unistra.fr

Guide pratique de l'Évaluation des Formations par les étudiants

En cohérence avec la charte UdS pour l'évaluation de la qualité des formations par les étudiants, le guide décrit :

- les procédures pour la mise en œuvre des enquêtes ;
- les modalités d'exploitation des résultats des enquêtes ;

I. Aspects techniques

Le processus d'évaluation des formations s'appuie sur l'application « Evaluation des Formations » élaborée au niveau central de l'UdS (<http://sondages.unistra.fr/evalform/admin.php>).

La solution logicielle retenue, transparente pour les composantes, est Lime Survey pour la création de questionnaires en ligne, associé à un logiciel d'analyse statistique pour l'exploitation des réponses au sondage.

II. Lancement des sondages

Les campagnes de sondage auprès des étudiants sont lancées

- à la demande du **référént qualité** désigné par le directeur de la composante dont relève la formation évaluée ;
- en collaboration avec le « **Département Qualité et Contrôle interne** », au niveau central de l'UdS.

La liste des étudiants concernés pour l'évaluation de chaque formation est définie automatiquement à partir du système d'information de scolarité de l'UdS.

III. Suivi de l'enquête par la composante

Dans chaque composante, le « **référént qualité** » s'assure du respect des principes qui s'imposent pour la mise en œuvre des enquêtes (cf. Charte). En concertation avec les responsables de formation, et selon une organisation qu'il lui revient de définir, veille à la mise en œuvre des différentes étapes du processus. Il est chargé de :

- **organiser** le processus d'évaluation des formations à l'exception du niveau L1 traité au niveau central ;
- en début d'année universitaire, **communiquer au Service d'Aide au Pilotage** (Département Qualité et Contrôle interne), la liste des formations de la composante qui seront évaluées ;
- **définir précisément de la période de sondage** pour chaque formation évaluée en cohérence avec son organisation propre et avec le calendrier pré établi par le CEVU ;
- mettre en place les dispositions jugées utiles, telles que des **sessions d'information**, pour motiver les étudiants à répondre aux questionnaires et assurer des taux de réponses garantissant des résultats significatifs.

Via l'**interface d'administration** de l'application « Evaluation des Formations », le référént qualité ou par délégation les responsables de formation, peuvent :

- visualiser les formations concernées par l'évaluation, et les effectifs d'inscrits ;
- gérer les droits d'accès à l'interface d'administration de la composante ;
- choisir un ou des « kits » de questions s'ajoutant au questionnaire automatiquement pré affecté par défaut ;
- définir les dates d'ouverture et de fermeture du questionnaire aux étudiants ;
- personnaliser les e-mails d'invitation et de relance envoyés aux étudiants ;
- déclencher l'envoi d'e-mails aux étudiants les invitant à répondre au questionnaire. Ces e-mails contiendront un lien vers le questionnaire en ligne ;
- suivre l'évolution du taux de réponse au sondage ;
- déclencher l'envoi d'e-mails de relance individuellement ou collectivement aux étudiants concernés ;
- la collecte des réponses achevée, lancer les procédures d'analyse statistique pré-établies et obtenir le rapport d'analyse pour chaque formation ;

IV. Exploitation des résultats des enquêtes au niveau central de l'université

➤ Elaboration de tableaux de bord (SAP)

- Un **tableau de bord** sera élaboré par le **Service d'Aide au Pilotage** à partir des indicateurs suivants, collectés pour chaque formation (spécialité) relevant du périmètre défini ci-dessus
 - le taux de satisfaction moyen relatif à chaque référence, représentant la moyenne des taux de satisfaction enregistrés pour les items associés ;
 - le taux de satisfaction moyen relatif à chaque référence, calculé à partir des réponses à la question de synthèse associée ;
 - le taux de satisfaction moyen calculé à partir des réponses à la question de synthèse relative à la formation dans sa globalité.
- Des **valeurs moyennes** de ces indicateurs sont calculées par agrégation selon différentes logiques (par secteur disciplinaire, par niveau, par composante...) afin de permettre à chaque formation de se situer à une échelle plus large au sein de l'université.

➤ La « Commission UdS de suivi des formations »

La « **Commission UdS de suivi des formations** » mise en place au niveau central, est chargée :

- de suivre ces tableaux de bord d'une évaluation à la suivante ;
- de restituer ses analyses et ses propositions au CEVU ;
- de s'assurer de la **communication institutionnelle** sur la qualité des formations à l'UdS.

IV. Exploitation des résultats des enquêtes dans les composantes

➤ Restitution des résultats

En complément des indicateurs élaborés de façon synthétique pour le niveau central de l'université, les résultats collectés pour chaque formation évaluée feront automatiquement l'objet :

- d'une **restitution détaillée** pour chaque référence cf. Charte) comprenant ;
 - la distribution des réponses (de 1 à 6) pour chaque item ;
 - la moyenne des réponses par item.

- Un **document de synthèse**, conçu pour faciliter la restitution des résultats de l'enquête aux étudiants, aux équipes pédagogiques et à la commission de suivi des formations de l'UFR, qui sera automatiquement produit par l'application « Evaluation des formations ». Il comportera un ensemble d'histogrammes associés à un tracé indiquant la moyenne arithmétique correspondante.

➤ **Exploitation des résultats**

- **Le « référent qualité »**
 - assure la **collecte des rapports d'analyse des enquêtes** ;
 - organise la **diffusion de ces rapports** aux différents niveaux de responsabilité de la formation.
- **La « Commission de suivi des formations »**
 - **analyse les résultats** des enquêtes d'évaluation ;
 - propose **les améliorations** en réponse aux attentes exprimées par les étudiants, jugées pertinentes (actions correctives à validation par le CA de la composante).
- Le **référent qualité**, sous couvert de la Commission,
 - assure la crédibilité de la démarche en veillant à la **restitution des résultats et des actions correctives proposées aux étudiants** de la formation concernée ;
 - produit un **bilan** pour chaque formation qui constituera un élément du dialogue de gestion entre l'UdS et la composante.